

Information importante PROTECTION JURIDIQUE

Vous êtes concernés même si vous avez déjà souscrit un contrat de Protection Juridique



Cher Client,

Dans notre rôle de conseil, nous sommes chaque jour à la recherche de produits offrant le meilleur rapport « service / tarif » à nos adhérents.

Dans cette optique, nous vous proposons aujourd'hui une couverture Protection Juridique toujours plus concurrentielle et a même de vous assurer un accompagnement juridique et un contact des plus réactifs.

Vous trouverez ci-contre un certain nombre de renseignements relatifs au contrat **Alsina Essentiel** de la compagnie **C.F.D.P.** qui est spécialisée en Protection Juridique et a reçu en 2012 un **prix Or des trophées de l'Assurance**.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

- La santé
- L'habitation
- La consommation
- Les relations avec les organismes bancaires, de crédit et les assurances
- Les relations avec les services publics
- Les loisirs
- Le travail
- L'automobile
- La conduite responsable
- Les biens donnés en location (en option)

LES EXEMPLES D'INTERVENTION

- L'assuré fait l'objet d'un licenciement abusif.
- Après le nettoyage à sec de son tapis, l'assuré le récupère abîmé.
- L'assuré fait réparer son véhicule mais la facture ne correspond pas au devis.
- La rénovation de l'immeuble voisin cause à l'assuré des nuisances importantes.

LES CONDITIONS DE LA GARANTIE

Liberté du choix des défenseurs (avocats, huissiers, etc...)
Plafond de garantie par litige : 22 313 €
Dont plafond expertise judiciaire : 5 419 €
Seuil d'intervention : 0 €
Franchise : 0 €

Pour souscrire cette garantie, ou changer votre couverture actuelle par celle du nouveau contrat **Alsina ESSENTIEL retournez-nous le coupon ci-dessous :**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION



Nom : _____

Prenom : _____

Adresse : _____

Telephone : _____

e-mail : _____

Protection Vie Privée uniquement

Option «Biens donnés en location», nombre : ____ (+26 € par bien, limité à 3 biens)

Protection Professionnelle (sur devis)

Date : _____

Signature : _____

Cotisation annuelle TTC 2015* : 79.34 €

* dont gestion 6 € - Si paiement mensuel cotisation de 7.23 € TTC/mois gestion inclus.

251114

tél. 04 76 44 74 70 - Fax. 04 76 44 07 32 - e-mail : accueil@aimo-boot.fr - ORIAS 007 000 431 www.orias.fr

conseil - courtage d'assurances - gestion d'affaire / 9 bis, rue Lavoisier - B.P. 2343 - 38033 Grenoble cedex 2 / S.A. au capital de 460 396 €
RCS Grenoble B 377 697 107 - Garantie financière et assurances responsabilité civile professionnelle conforme au art. L530-1 & L530-2 du Code des Assurances